

A2BUILDING

**Société par actions simplifiée
au capital de 500€ Siège
social :**

**114 Avenue de la Plaine – Bat 1
06250 MOUGINS
980 474 027 RCS CANNES**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/09/2024

Le 30 septembre 2024 à 17 heures,

Madame Stéphanie ROUZAUD née LE NAOUR, associée unique de la société A2 BUILDING , consécutivement à la cession d'actions intervenues en date du 30/09/2024 à 10 heures ,

Et demeurant 208 AVENUE DES JAISOUS – 06530 PEYMEINADE,

Agissant en sa qualité de Présidente et Associée Unique,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification des statuts
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

PREMIERE DECISION – TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DES STATUTS

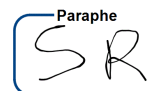
Madame Stéphanie ROUZAUD née LE NAOUR, associée unique, décide de transférer le siège social de

- 114 Avenue de la Plaine – Bat 1 – 06250 MOUGINS

à

- 208 AVENUE DES JAISOUS – 06530 PEYMEINADE

ET ce **à compter du 01/10 /2024**

Paraphe


L'article 4 des statuts est donc modifié comme suit :

ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé à : **208 AVENUE DES JAISOUS – 06530 PEYMEINADE**

Les autres informations figurant dans l'article demeurent inchangées.

DEUXIEME DECISION – POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

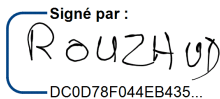
L'associé unique donne tous pouvoirs à *DEBRABANT CONSULTANTS SARL représentée par Mme Frédérique DEBRABANT* pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi.

Fait à Mougins, le 30/09/2024

Mme Stéphanie ROUZAUD née LE NAOUR

Associée Unique et Présidente

Signé par :

DC0D78F044EB435...